

Tonner Drones réalloue stratégiquement son capital vers un leader mondial du secteur aérospatial

Paris, le 28 janvier 2026, 18h00, Tonner Drones (ci-après la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a sécurisé avec succès une position d'investissement stratégique dans Space Exploration Technologies Corp. (« SpaceX »), le leader mondial de la construction aérospatiale, du transport spatial et des communications par satellite.

Après avoir stabilisé avec succès sa situation financière en 2025, Tonner Drones entame désormais une phase de croissance et d'optimisation de son portefeuille. Cet investissement marque une étape importante dans la stratégie de diversification de la Société visant à capter de la valeur dans des secteurs technologiques à forte croissance.

Cet investissement est financé par une réallocation stratégique des produits issus de la cession récente de la participation de Tonner Drones dans Donecle. En déployant une première partie du produit de cession de 1,25 million d'euros vers SpaceX, la Société utilise sa liquidité pour s'exposer à l'un des fournisseurs d'infrastructures les plus importants de l'avenir de l'aérospatiale.

SpaceX est un pionnier de l'aérospatiale, dominant actuellement le marché mondial des lancements avec ses plateformes Falcon et Starship. Grâce à sa constellation Starlink, SpaceX fournit une connectivité à haut débit à l'échelle mondiale tout en construisant l'infrastructure critique nécessaire aux missions spatiales lointaines.

Tonner Drones a saisi cette opportunité dans l'attente d'une potentielle introduction en bourse (IPO) très anticipée. Une future offre publique, considérée comme l'un des événements les plus significatifs de l'histoire financière, constituerait un catalyseur majeur pour la valorisation de cette participation. Cette entrée au capital de SpaceX complète le portefeuille d'actifs existant de Tonner Drones dans le secteur des drones, qui comprend des positions stratégiques dans Elistair, Donecle et Diodon, ainsi que des activités de R&D en cours sur des solutions propriétaires de gestion de stocks en entrepôt.

Diede van den Ouden, PDG de Tonner Drones, a déclaré : « *Après une année consacrée à la consolidation de nos bases, l'année 2026 est tournée vers une croissance disciplinée. En réinvestissant une partie du produit de la vente de Donecle dans un leader industriel mondial tel que SpaceX, nous diversifions nos actifs et alignons notre portefeuille sur l'infrastructure qui façonnera l'avenir de l'aérospatiale. Cela représente une étape prudente et à fort impact dans notre stratégie globale de création de valeur pour nos actionnaires, tout en continuant à développer nos activités opérationnelles de base.* »

À propos de Tonner Drones : Tonner Drones développe des technologies pour le secteur logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants français de drones prometteurs tels que Diodon, Elistair et Donecle. La stratégie de Tonner Drones consiste à accroître la valeur de ses participations dans ces sociétés grâce à une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés grâce aux redevances provenant des brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones ne prévoit pas de posséder d'usine, mais est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France. Tonner Drones utilise une stratégie active pour gérer sa trésorerie

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

Attention

Cela ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de Tonner Drones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Tonner Drones.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant les résultats financiers, les événements, les opérations et les services futurs, ainsi que le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant les performances ou les événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « peut », « devrait » ou la forme négative de ces termes et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses inhérents concernant Tonner Drones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et acquisitions

futures, les développements liés aux passifs éventuels, les changements dans la conjoncture économique mondiale ou les principaux marchés de Tonner Drones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats attendus. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont faites à la date du présent communiqué. Sauf si la loi applicable l'exige, Tonner Drones n'assume aucune obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives, en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.